

COMMUNE D'ORSAY

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2022

Etaient présents : David Ros, Maire, Président, Didier Missenard, Anne-Charlotte Bénichou, Frédéric Henriot, Pierre Bertiaux, Elisabeth Caux, David Saussol, Elisabeth Delamoye, Véronique France-Tarif, adjoints – Eliane Sauteron, Yann Ombrello, Alexis Midol-Monnet, Pierre Chazan, Augustin Bousbain, Théo Lazuech, Martine Charvin, Philippe Escande, Marie-Pierre Digard, Mireille Delafaix, Alain Cano, Michèle Viala, Albert Da Silva, Kaouthar Benameur, Christophe Le Forestier, Laurent Remy, Patrick Villette, Louis Leroy, Caroline Danhiez-Caillet, Pierrick Courilleau, Eric Lucas.

Absents excusés représentés :

Ariane Wachthausen (jusqu'à 20h38)	Pouvoir à David Ros
Hervé Dole (jusqu'à 20h56)	Pouvoir à Anne-Charlotte Bénichou
Elisabeth De Lavergne	Pouvoir à Frédéric Henriot

Absents : //

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents à 20h30 : 30
Nombre de votants : 33

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

Eric Lucas est désigné, à l'unanimité des présents, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

2022-107 – FINANCES – VERSEMENT DE SUBVENTIONS A L'ASSOCIATION « ECHANGES AVEC DOGONDOUTCHI-NIGER » DANS LE CADRE D'UN APPEL A PROJET TRIENNAL DE COOPERATION DECENTRALISEE

Le Conseil municipal d'Orsay,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la décision n° 22-135 en date du 27 juillet 2022 portant demande de subvention au titre de l'appel à projet en soutien à la coopération décentralisée porté par le MEAE à destination des collectivités françaises et de leurs partenaires étrangers,

Considérant que la commune d'Orsay est éligible à l'appel à projet « Sport et coopération décentralisé » qui vise à soutenir la coopération pour développer le sport à l'école grâce à la

formation des enseignants, la pratique de l'éducation physique et sportive régulière dans les classes et l'organisation d'évènements pédagogiques et festifs via le sport,

Considérant l'accord du MEAE en date du 19/10/2022 pour une participation financière liée à ce projet d'un montant de 51 800 € pour la période d'avril 2022 à avril 2023, puis du versement en 2023 d'un montant 52 700 €, pour la période d'avril 2023 à avril 2024,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Autorise** le versement de la participation financière du MEAE d'un montant de 51 800 € à l'association « Echanges avec Dogondoutchi-Niger » pour l'année 2022.
- **Autorise** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention de reversement entre la Commune d'Orsay et l'association « Echanges avec Dogondoutchi-Niger », ainsi que tous les documents afférents à ce dossier.

Certifié exécutoire, compte tenu
de la transmission en Préfecture le 16 DEC 2022
et de la publication le 16 DEC 2022

David ROS
Maire d'Orsay
Conseiller départemental de l'Essonne



